

Offre de crédit immobilier destinée à tous les personnels actifs et retraités du Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et du Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, adhérents de Préau et adhérents/cotisants du CSF, après étude et acceptation définitive du dossier par le prêteur, SOFIAP. L'offre de financement SOFIAP est constituée :
▪ d'un prêt immobilier principal d'un montant minimum de soixante mille euros (60 000 €) selon le barème de SOFIAP en vigueur, durée de remboursement jusqu'à vingt-cinq (25) ans, à taux et échéances fixes.
▪ d'un prêt immobilier subventionné, dénommé Prêt immobilier SOFIAP & CSF, d'un montant fixe de 20 000 € pour l'acquisition d'une résidence principale située en France métropolitaine, à taux préférentiel sur 120 mois maximum. Conditions d'éligibilité : être adhérent à l'association Préau et être à jour de sa cotisation au CSF. Prise en charge de 50% des intérêts du Prêt immobilier SOFIAP & CSF sur la base du barème des prêts immobiliers SOFIAP avec moins de 10% d'apport au jour de l'accord en vigueur à la date de souscription dans la limite de l'enveloppe de bonification attribuée.

Prêteur : SOFIAP (Société Financière pour l'Accession à la Propriété), SA à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 68 137 755 € - Siège social et adresse postale : 64 rue de Saintonge, 75003 Paris - SIREN 391 844 214 RCS PARIS - IDU REP Papier FR276343_03RYBR, est immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 025 372 au titre de l'activité réglementée suivante : Intermédiaire en Assurance (IAS), catégorie Coutier en Assurance (COA). L'activité d'IAS est contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) adresses courrier : 4 Place de Budapest, 75436 - 75009 Paris Cedex 09 et internet : <https://acpr.banque-france.fr>.

SOFIAP propose une assurance emprunteur qui garantit le remboursement de votre crédit immobilier en cas de décès, d'invalidité ou d'incapacité temporaire.

Partenaire : CRÉSERFI, la société de financement du CSF (SA au capital de 56 406 136 € - RCS Paris B 303 477 319 - courtier d'assurances inscrit à l'ORIAS sous le n° 07 022 577 (www.orias.fr) - Siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75009 Paris. CRÉSERFI intervient en qualité d'intermédiaire de crédit non exclusif de plusieurs établissements de crédit. Il apporte son concours à la réalisation d'opérations de crédit sans agir en qualité de prêteur.

Conformément à la loi, aucun versement de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent. L'emprunteur d'un crédit immobilier dispose d'un délai de réflexion de 10 jours à compter de la réception de l'offre de prêt. La vente est subordonnée à l'obtention du prêt. S'il n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes perçues.

Contrat d'assurance proposé n°9764 (décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie, Invalidité Permanente et Totale, Invalidité Permanente Partielle, Incapacité Totale de Travail) proposé par CRÉSERFI et souscrit par le CSF auprès de SwissLife Assurance et Patrimoine (SA au capital de 169 036 086,38 € - siège social : 7 rue Belgrand 92300 Levallois-Perret - RCS Nanterre 341 785 632, entreprise régie par le Code des assurances).

Partenaire : Le Crédit Social des Fonctionnaires est une association loi 1901, siège social : 9 rue du Fg. Poissonnière 75313 Paris cedex 09. Association aux côtés des fonctionnaires et assimilés, le CSF sélectionne au mieux de leurs intérêts des solutions et des services en vue d'améliorer leur qualité de vie. Pour adhérer au CSF et profiter de tous les services et avantages sélectionnés pour vous, il suffit d'acquitter un droit d'entrée et une cotisation annuelle (tarifs en vigueur consultables sur le www.csf.fr).

Pour votre recherche de biens immobiliers, CRÉSERFI accueille sur la plateforme www.csf-logement.fr, les annonces de biens immobiliers de ses partenaires, agences immobilières, organismes HLM, promoteurs et constructeurs.

La plateforme csf-logement est hébergée par FACILOGI, SARL au capital de 60 000 €, Siège social 2, rue du Général Leclerc - 94220 Charenton-le-Pont RCS Crétel 502 886 039.

Les informations collectées par le groupe CSF sont traitées afin de piloter notre relation commerciale avec vous. Ce traitement est basé sur l'intérêt légitime du groupe CSF. Ces informations sont conservées pendant trois ans à date du dernier contact commercial que vous avez eu avec nous. Pour plus d'informations concernant le traitement de vos données à caractère personnel, vous pouvez vous rendre dans la rubrique « mentions légales » sur le site www.csf.fr.

Conformément à la loi n°78-17 modifiée du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (dite « Loi Informatique et liberté ») et au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, à l'effacement (droit à l'oubli), d'opposition, à la limitation, à la portabilité, ainsi que de définir des directives sur vos données à caractère personnel après votre décès. Pour exercer vos droits, vous pouvez écrire à DPO - Groupe CSF - 9, rue du Faubourg Poissonnière 75313 Paris Cedex 9, ou bien : DPO-Groupe-CSF@csf.fr ou encore en vous connectant à l'espace Mon Compte sur le site www.csf.fr. En cas de manquement aux dispositions ci-dessus, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Vous disposez d'un droit d'opposition sans frais à l'utilisation de vos données personnelles à des fins de prospection commerciale en vous adressant à DPO - Groupe CSF - 9 rue du Faubourg Poissonnière 75009 Paris.



Le prêt immo subventionné Sofiap/CSF

Pour les adhérents Préau

DEPGE0923SOFIAP - Credits : Régis Falier - AdobeStock



FINANCEZ VOTRE RÉSIDENCE
PRINCIPALE ET BÉNÉFICIEZ
D'UN TAUX D'INTÉRÊT À

- 50%
sur un prêt de
20 000 € sur 120 mois⁽¹⁾
Offre soumise à conditions



Créserfi
Société de financement du CSF
Caution / Crédits



PRENEZ RENDEZ-VOUS SUR
CSF.FR ou 01 53 36 10 40
(appel non surtaxé)



Le Groupe CSF et SOFIAP facilitateurs de votre projet immobilier

Trouver votre bien

Le site csf.fr s'est enrichi d'une nouvelle rubrique logement. Sur csf-logement.fr, vous trouvez des biens neufs ou anciens, disponibles à l'achat, comme à la location. Ces annonces proviennent des agences immobilières, des promoteurs, des constructeurs et des bailleurs sociaux, partenaires de Créserfi. Elles concernent toute la France métropolitaine et les DOM.

Rendez-vous sur www.csf-logement.fr

Financer votre bien

Les conseillers Sofiap et Créserfi, experts en financement immobilier, vous accompagnent dans la réalisation de votre projet. Nous sommes à vos côtés pour optimiser votre crédit, grâce à notre connaissance du marché et des aides auxquelles vous avez droit : **prêts aidés, prêt à taux zéro, prêt employeur...** Vous aurez ainsi la **solution de financement la plus adaptée** à votre situation.



Le Groupe CSF à vos côtés depuis près de 70 ans



Des points de vente Créserfi partout en France



Toutes les coordonnées sur www.csf.fr



Des conseillers Créserfi à votre écoute en agence ou à distance



Des démarches simplifiées et rapides



Contactez Créserfi au
au 01 53 36 10 40

Appel non surtaxé



Assurer votre prêt

Appuyez-vous sur le contrat **CSF Assurance Emprunteurs** pour sécuriser votre prêt. Ses avantages :

- **La prise en charge des métiers et sports à risques sans surprime ou exclusion.**
- **La couverture complète en cas de décès, d'invalidité et d'incapacité de travail,** y compris en cas de mi-temps thérapeutique.
- Des **cotisations d'assurances connues** à l'avance et **fixes** sur la totalité de la durée du prêt.

Offre soumise à conditions, à disposition auprès d'un conseiller.

Gérez votre contrat sur csf.fr/moncompte



Vendre votre bien

Vous avez besoin d'aide pour vendre votre bien immobilier actuel dans les meilleures conditions ? Créserfi vous met en relation avec une agence immobilière partenaire, qui s'occupera de l'estimation du bien, des annonces, des visites et des formalités administratives⁽²⁾.

(2) Après la signature d'un mandat de vente.



Un dispositif d'aide d'accès à la propriété.

Dans un contexte d'évolution forte des taux, l'obtention d'un crédit immobilier est de plus en plus difficile pour tous. Il en va de même pour tous les adhérents de l'association Préau, désireux d'acquérir leur résidence principale. Sofiap, en collaboration avec le **Crédit Social des Fonctionnaires (CSF)**, prennent en charge **50% du taux d'intérêt du prêt subventionné**, à destination de **tous les adhérents de l'association Préau**.

Cette subvention est prise en charge par le CSF et SOFIAP. Le prêt d'un montant de 20 000 €⁽¹⁾ finance une partie de votre projet et permet de réduire le coût global du financement.

(1) Exemple représentatif au 12/09/2023 pour un prêt immobilier amortissable d'un montant de 20 000 € décaissé en une seule fois, d'une durée totale de 120 mois, au taux annuel débiteur fixe de 1,95%, le remboursement s'effectue en 120 mensualités de 183,58 € (hors assurance). Taux Annuel Effectif Global (TAEG) fixe de 2,99%. Ce taux inclut : 1,95% d'intérêts, 3,67 € de cotisation d'assurance, et 557,99 € de frais de garantie. Le coût total du crédit est de 3 027,99 €, soit un montant total dû par l'emprunteur de 23 027,99 €. Une sûreté réelle sera demandée pour l'octroi du prêt. Le Taux Annuel Effectif Global (TAEA) de l'assurance obligatoire décès, perte totale et irréversible d'autonomie et incapacité de travail est de 0,42%. Le montant total dû au titre de l'assurance sur la durée du prêt s'élève à 440,40 € et la cotisation mensuelle 3,67 € à régler avec l'échéance du crédit.

L'expérience du Groupe CSF dans l'accompagnement des projets immobiliers des agents des services publics, est en phase avec celle de la SOFIAP, spécialiste du prêt subventionné. C'est la raison pour laquelle les deux structures ont décidé de joindre leurs forces pour apporter une solution à tous les personnels actifs et retraités du Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et du Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, adhérents de l'association Préau.

Depuis 1955, le **Crédit Social des Fonctionnaires** sélectionne et négocie, au mieux des intérêts des fonctionnaires et assimilés, des solutions de crédit, d'épargne et d'assurance. 2 000 000 d'adhérents partagent depuis sa création ses valeurs de transparence et de solidarité.

SOFIAP, filiale de La Banque Postale, est à l'initiative du prêt immobilier subventionné par les entreprises auprès des agents publics et grandes entreprises. Depuis plus de 100 ans, SOFIAP favorise l'accès à la propriété des salariés et fonctionnaires en assurant l'accompagnement et la gestion du financement de leurs projets de vie.

